

Politique Agricole et Alimentaire de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

PAT de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

Date de la dernière actualisation : 02/04/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2020
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bretagne

Ille-et-Vilaine

La communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE) est un territoire composé de 8 communes dont une grande partie est littorale et dont l'attrait touristique est une force et un enjeu économique majeur. Néanmoins, le nombre d'exploitations agricoles est en baisse proportionnellement à l'évolution du nombre d'exploitations en France et de l'augmentation de leur taille. En parallèle, la pression de l'urbanisation a réduit la superficie agricole utile et apporte des problématiques foncières. L'activité touristique engendre un nombre de visiteurs annuels en expansion en saison estivale et sur les weekends, ayant pour conséquence, d'augmenter la demande alimentaire. Elle vient alors compléter celle de la restauration collective en semaine et hors vacances scolaires. Le diagnostic a permis d'identifier l'importance des volumes de production alimentaire modérés par une diversification limitée, avec une spécialisation dans le domaine laitier et céréalier. La production de légumes, également présente, est-elle aussi concentrée sur une gamme peu diversifiée. Des enjeux importants émergent, la logistique de transport et de stockage (à toutes les étapes des filières). Par ailleurs, le renouvellement agricole est contraint par la disponibilité foncière et le secteur productif est peu structuré, l'interconnexion entre les entreprises agricoles est faible. Enfin les attentes des habitants en termes d'alimentation locale existent, mais l'offre doit répondre à un certain nombre de critères en termes de nature et d'accessibilité. Enfin, depuis 2020, les associations d'aide alimentaire du territoire signalent une hausse importante de fréquentation et des problématiques logistiques de stockage pour la distribution de denrées alimentaires fraîches.

Chiffres clés du territoire



Contexte

28 243 habitants
8 communes
387,96 habitants/km²
72,80km² de communes
174,58 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

9,5% de taux de pauvreté
8,86% de chômage
25 220€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

1 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,14 associations par 10 km²
0,04 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

2 443,60 hectares de SAU
33,57% de SAU
dont 7,65% de SAU en bio
dont 1,19% de légumineuses
dont 21,61% de prairies permanentes



Structures agricoles

35 exploitations
18 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **0** par litre d'eau
Taux de nitrates **0** par litre d'eau
55 530,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation
en hausse de 68,00% depuis 5 ans
112,06 de haie/ha de SAU



Distribution

66 enseignes de distribution
dont 13 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

687 emplois dans la transformation
+44,63% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

24 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma
cantine
dont 19 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration
sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de communes Côte d'Emeraude (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > DRAAF Bretagne
- > Département 35
- > Département 22
- > DDTM 35 / 22

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- > Institut Agro Rennes Angers
- > Lycée Hotelier

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Chambre d'Agriculture de Bretagne
- › Syndicat de l'agriculture biologique

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Chambre de Commerce et d'Industrie

Acteurs de la restauration collective

- › Gestionnaires et cuisiniers de restauration collective scolaire, sanitaire et sociale

Acteurs de la restauration commerciale

- › UMIH Côte d'Emeraude

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Les restos du cœur
- › Solidarité Pays de Dinard

Représentants des consommateurs

- › Comités consultatifs Saint Lunaire
- › CODESEN Pays de Saint Malo

Acteurs de la santé

- › Contrat local de santé

Acteurs du social

- › Structures d'aide alimentaire

Acteurs environnementaux

- › Parc Naturel Régional Vallée de la Rance

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Dinan Agglomération
- › DRAAF Bretagne
- › DDTM 22/35
- › DREETS
- › Conseil Départemental 22
- › Conseil Départemental 35
- › PNR Rance Emeraude

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Institut Agro Rennes Angers
- › Institut supérieur de design de Saint Malo
- › Lycée hôtelier Yvon Bourges

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › AgroBio35
- › Chambre d'Agriculture de Bretagne

Acteurs de la restauration collective

- › Etablissements de restauration collective du territoire

Acteurs de la restauration commerciale

- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la distribution alimentaire

- › La Coop Bio

Représentants des consommateurs

- › CODESEN du Pays de Saint Malo

Acteurs de la santé

- › CLS du Pays de Saint Malo

Acteurs du social

- › Associations d'aide alimentaire
- › Association Aux Gouts Du Jour

Les objectifs stratégiques du projet

Orienter la production agricole vers le territoire, en augmentant le volume de sièges d'exploitations agricoles sur le territoire.


Définir un scénario logistique permettant d'approvisionner 100% des établissements de restauration collective en produits « locaux ».


Consolider la qualité des approvisionnements, en garantissant >25% de produits « locaux » et 50% de produits durables et de qualité en restauration collective.


Augmenter la consommation de produits locaux, en développant des outils et rendant les habitants acteurs.


Structurer les relations avec les acteurs sociaux, en développant des projets et partenariats avec les structures.


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Définir une politique agricole et foncière intercommunale offrant un cadre d'observation et d'intervention	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Organiser un concours culinaire pour mettre en avant le patrimoine alimentaire local	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Proposer des animations en milieu scolaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Accompagner et former les services d'aide à domicile des ccas	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Organiser des animations culinaires et diététiques auprès des acteurs de l'aide alimentaire, structures sociales et d'insertion professionnelle	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Engager un diagnostic du gaspillage alimentaire et proposer un plan d'action pour les établissements de la restauration collective	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Animer le lien entre cuisiniers et producteurs locaux	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Engager des travaux Inter-EPCI pour définir un scénario logistique	Action en cours

Évaluation

Coopération Coopération inter-PAT

Oui

Depuis sa création en 2020, le PAT de la CCCE noue des relations très étroites avec Dinan Agglomération sur le volet installation et transmission agricole. Mais aussi sur les dynamique de réseau entre la restauration collective et la ressource alimentaire locale. Plus récemment, une approche de filière est engagée.

Coopération interterritoriale

Oui

Depuis l'année 2023, avec la création de nouveaux PAT au sein du Pays de Saint-Malo (CC Bretagne Romantique et Saint-Malo Agglomération) de nouveaux axes de coopération interterritoriaux ont vu le jour, notamment à travers la question logistique. Sur ce sujet des réunions de travail et visites techniques de structures logistiques ont eu lieu. Par ailleurs, la mise en avant des producteurs locaux auprès de la restauration collective et commerciale, est un travail qui est élargie à ce périmètre.

PAT membre des réseaux

- > Réseau des PAT Bretagne et Pays de la Loire
- > Groupes de travaux des PAT des départements 35 et 22

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- > Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- > Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- > Le programme LEADER
- > Les aides des Départements
- > Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Quentin LE LOARER

0764410710

q.leloarer@cote-meraude.fr

Pôle environnement et aménagement du territoire

Chargé de mission agriculture alimentation

Cap Émeraude1 esplanade des équipages

35730 Pleurfruit

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)